



Jeudi 23 février 2023



À la mémoire d'Alexandra Monneyang



La grande famille de l'UPAC est endeuillée à la suite du décès d'une membre de son personnel le 6 février dernier à la suite d'un malaise cardiaque.

Alexandra Monneyang était analyste en informatique au sein du SRFMI depuis presque deux ans. Discrète, mais très souriante, Alexandra a su se faire apprécier par ses collègues pour son professionnalisme, mais surtout pour sa gentillesse et sa générosité.

Cet évènement douloureux affecte la Direction de l'administration ainsi que tous les collègues ayant eu la chance de la côtoyer.

Le commissaire ainsi que tout le personnel de l'UPAC présentent leurs plus sincères sympathies aux proches et aux amis d'Alexandra. Une collecte de fonds a été organisée pour soutenir la famille dans cette épreuve.

Ce que vous devez savoir



- Le directeur de l'administration, Mathieu Blais, vous rappelle l'importance de respecter l'intégrité du plan de classification. En effet, la création de nouveaux dossiers dans le répertoire commun est assujettie à quelques règles. Informez-vous auprès de notre [archiviste!](#)

-
- LODUC vous offre la possibilité de vous procurer les objets promotionnels à l'effigie de l'ancienne identité visuelle de l'UPAC. Tous les fonds amassés iront à GymnO. Toutes les informations sont sur notre [intranet](#).
-
- C'est le temps de penser à rendre hommage à votre collègue, votre équipe ou bien votre gestionnaire. Nous vous invitons d'ores et déjà à réfléchir à la candidature que vous souhaitez soumettre pour les Prix de reconnaissance.
-
- Les feuillets fiscaux T4 et RL1 sont maintenant disponibles dans votre SAGIR, il vous suffit de les télécharger.
-



Bureau du commissaire

5 ans déjà pour le CLCC!

par l'équipe de la DAPC



Le 14 février 2018, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs*.

Il s'agit d'un jalon important dans le développement de notre organisation qui rend pérenne la lutte contre la corruption avec un corps de police dédié à la répression de ce crime.

Depuis [cinq ans](#), de multiples efforts ont été mis en place pour développer notre structure et procéder à l'embauche de nos propres policiers spécialisés dans la lutte contre la corruption et la fraude envers l'État, tout en maintenant les mandats de prévention et de vérification.

Cet important évènement coïncide aussi avec l'anniversaire de l'UPAC. En effet, le 18 février dernier, l'UPAC a célébré ses [12 ans d'activités](#). Pour souligner ces deux dates d'anniversaire, un café du commissaire regroupant plus d'une centaine d'employés a eu le 16 février dernier. L'occasion pour le commissaire de revenir sur le chemin parcouru et les projets à venir!

Pour ceux et celles qui n'ont pas pu assister au café du commissaire, nous vous invitons à écouter le [discours du commissaire Gaudreau](#).



L'actualisation des valeurs, la suite!

par Pascal Eloy, conseiller en éthique



Le 15 novembre 2022 a eu lieu le premier atelier de travail sur l'actualisation des valeurs au cours duquel ont émergé des propositions de valeurs représentatives de l'UPAC. La coopération, l'engagement, l'expertise, l'impartialité, l'indépendance, l'intégrité, la loyauté, le respect, le leadership et la responsabilité sont celles qui ont fait l'objet d'un consensus.

Ces valeurs ont ensuite été soumises au vote des employés et plus de 180 d'entre vous ont répondu pour les classer selon leur importance et leur représentativité de l'UPAC. En fait, ce classement a confirmé nos valeurs actuelles. Dès lors, il ne paraît plus nécessaire de procéder au deuxième atelier sur la définition des valeurs.

Merci d'avoir participé à cet exercice et d'avoir ainsi renouvelé notre engagement envers nos valeurs.

Restez à l'affût, différents moyens permettront de leur donner un nouveau souffle!
Votre conseiller en éthique, [Pascal Eloy](#), se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, en toute discrétion.



Parlons d'éthique

On ne relâche pas la confidentialité!

par Pascal Eloy, conseiller en éthique



Avec la période de la relâche qui approche, il m'a paru important de vous rappeler quelques règles de confidentialité, car celles-ci s'appliquent en tout temps et cette obligation de discrétion qui incombe à tous peut se résumer facilement.

En effet, pour les fonctionnaires, il s'agit essentiellement de garder secrets les faits ou renseignements dont vous prenez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions et qui revêtent un caractère confidentiel.

Pour les policiers, le serment de discrétion prévoit qu'il est interdit de révéler ou de faire connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont le policier aurait eu connaissance dans l'exercice de sa charge. Le Règlement sur la discipline interne, entré en vigueur en septembre dernier, va dans le même sens en prévoyant notamment que les policiers doivent s'abstenir de révéler, de transmettre ou de communiquer des informations ou de faire des déclarations relatives à une enquête ou aux activités du corps de police ou aux activités des équipes désignées par le gouvernement, sauf autorisation de la loi ou du commissaire.

Merci de respecter ces obligations qui contribuent à maintenir, voire à accroître, la confiance du public dans les valeurs du Commissaire. Merci de continuer à être vigilant ... en tout temps!

Pour toute question sur ces obligations, vous pouvez contacter votre répondant en éthique en écrivant à Pascal Eloy ou ethique@upac.gouv.qc.ca

Quelques références pertinentes :

- [La politique de gestion PG-GEN-02 sur la sécurité de l'information](#)
- [Loi sur la police \(article 125 et annexe B\)](#)
- [Règlement sur la discipline interne des membres du corps de police spécialisé dans la lutte contre la corruption \(article 4 - page 5667 \)](#)
- [Loi sur la fonction publique \(article 6\)](#)
- [Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique \(articles 3 et 4\)](#)
- [Brochure : L'éthique dans la fonction publique québécoise \(partie I, point 4, le comportement\)](#)



À propos de la prévention

La prévention à l'écoute des besoins!

Par l'équipe de la Division de la prévention



L'UPAC a travaillé étroitement avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHUSJ) afin de développer une formation sur mesure!

L'objectif était de se coller aux réalités particulières vécues par le personnel de la santé afin qu'il soit en mesure d'identifier les comportements répréhensibles, de mettre en place des stratégies de prévention, de savoir quand, comment et à qui dénoncer et de leur démontrer comment intervenir dans leur milieu pour promouvoir l'intégrité.

La première séance, qui a eu lieu le 7 février, a réuni 331 médecins, employés, cadres, membres de la Fondation et contractuels. La formation étant obligatoire, une deuxième séance est prévue le 13 avril pour ceux ne pouvant pas être présents à la première.

Il est déjà question d'y retourner en 2024 pour offrir une formule différente et davantage adaptée au milieu de la santé.



Enquête et renseignement

Le Service du renseignement tisse des liens avec ses partenaires

Par Sophie Baillargeon, juricomptable, BCAE



L'offre de services

L'équipe de la juricomptabilité est composée de trois juricomptables, Sophie Baillargeon, CFE, CFF, CPA Patricia Beaufort, MBA, DIFA, CFF, CPA et Nancy Trépanier, CPA auditrice, CFF, ainsi que d'un technicien comptable, Sonel Chery. Elle effectue des analyses détaillées de données comptables, transactions financières, documents légaux, administratifs et bancaires, et établit des liens entre les différentes données recueillies. Elle synthétise et vulgarise des informations souvent nombreuses et complexes.

Au cours des derniers mois, une formation sur la juricomptabilité a été diffusée à plusieurs membres du Service des enquêtes et du Service du renseignement. Voici un bref résumé de l'offre de services qui leur a été présentée. Les juricomptables agissent à titre de consultants et de témoins experts.

Le **consultant** fournit des conseils en lien avec son champ d'expertise, par exemple :

- Assistance dans les stratégies d'enquête;
- Identification des documents requis aux fins d'analyses;
- Assistance dans la préparation et la rédaction des demandes d'autorisations judiciaires;
- Assistance dans la préparation de perquisitions et lors de l'exécution de celles-ci;
- Assistance dans la préparation et la rencontre de témoins / suspects;
- Participation à des rencontres visant à discuter de la preuve recueillie au dossier;
- Évaluation de la pertinence et la nécessité d'obtenir une opinion d'expert;
- Assistance dans la définition de la mission de l'expert.

Le **témoin expert** fournit son opinion en toute indépendance, objectivité et impartialité, sous forme d'un rapport d'expertise juricomptable, par exemple :

- Analyse et démonstration de stratagèmes frauduleux (modus operandi);
- Détermination de la provenance et l'utilisation de fonds (suivi d'argent);
- Quantification de sommes irrégulières versées au bénéfice d'un individu ou d'une organisation;
- Explication de la nature et l'effet de transactions commerciales ou financières;
- Identification d'irrégularités dans le cadre d'un processus spécifique ou dans les registres comptables;
- Détermination de la valeur du patrimoine et du rythme de vie d'un individu (avoir net).

Afin d'obtenir l'assistance d'un juricomptable, vous devez remplir le formulaire *Demande d'assistance juricomptable* disponible sur notre [intranet](#).

L'équipe de la juricomptabilité a accès au logiciel ScanWriter, un outil permettant de :

- Convertir les relevés bancaires PDF en Excel;
- Traiter les pièces justificatives des relevés bancaires et les intégrer dans ce même fichier Excel;
- Convertir les relevés de carte de crédit PDF en Excel;
- Convertir un volume élevé de documents PDF ayant les mêmes caractéristiques en Excel, en utilisant un modèle fait sur mesure;
- Analyser et représenter un volume important de données financières par le biais de Power BI.

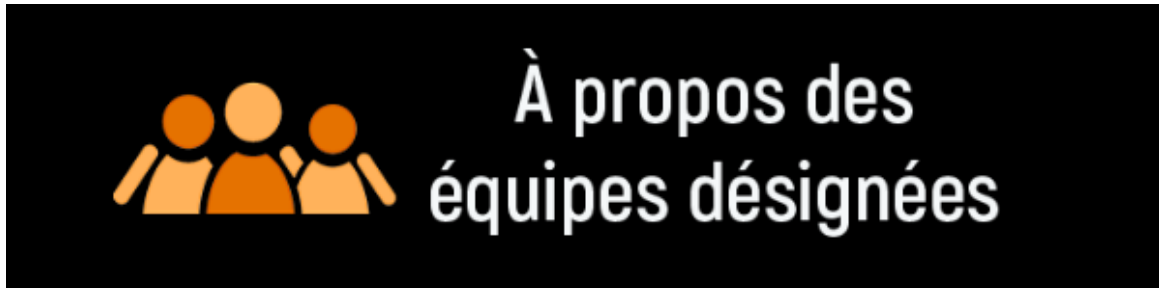
Il n'y a donc plus aucune raison pour que vous saissiez les données des relevés bancaires et des cartes de crédit PDF manuellement dans Excel! Le technicien comptable peut vous aider à effectuer la conversion, à l'aide de ce logiciel.

Afin d'obtenir l'assistance du technicien comptable, vous devez remplir le formulaire *Demande de soutien au bureau du CAE* (UPAC-FORM-ENQ-S-DSB).

Les formations

Vous désirez approfondir vos connaissances dans les domaines financiers et comptables, ou encore dans l'utilisation d'Excel? L'équipe de la juricomptabilité offre des séances de formations selon vos besoins!

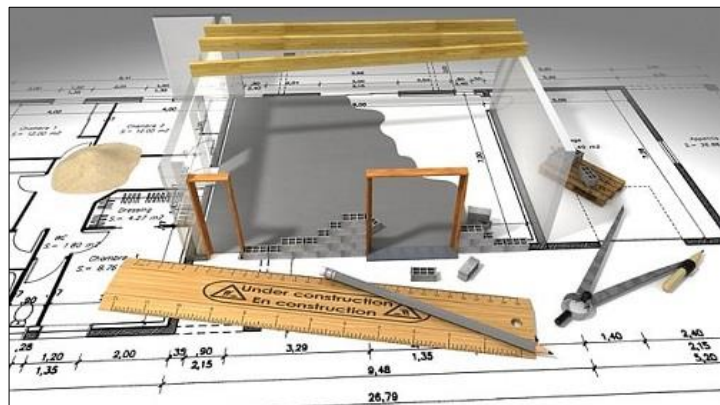
Au cours de l'automne 2022, une formation de base sur Excel a été diffusée aux Services des enquêtes et du Service du renseignement. Une formation intermédiaire sur Excel est actuellement en conception. Nous vous informerons des prochaines dates de diffusion. Soyez à l'affût!



Tout un parcours pour l'équipe de l'UAV!

par Denis Lambert, conseiller en techniques d'évaluation à l'UAV

C'est le 13 octobre 2011 que Mme Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la CCQ, annonce la nomination des membres de l'unité autonome de vérification (UAV) de la Commission de la construction du Québec (CCQ) qui travaillera au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). À ses débuts, cette unité était composée de 5 membres, installés dans des bureaux situés dans l'édifice de Télé-Québec et comme toutes



les unités de l'UPAC, l'UAV partait de zéro... tout était à faire! Dans la foulée des allégations de corruption et de malversations dans le milieu de la construction et les débuts des audiences de la commission Charbonneau, chacun y allait de ses idées afin de mettre en place la structure de l'unité : la structure administrative, les dossiers à privilégier, les moyens à utiliser pour arriver à nos fins, tout cela dans le respect du cadre législatif et du mandat qui nous a été confié. C'est le début d'une grande aventure...

Dès les premiers mois en fonction, l'équipe a travaillé sur des dossiers de vérification d'envergure, a identifié des stratagèmes frauduleux et a transféré à plusieurs reprises des informations sensibles aux partenaires de l'UPAC. Plusieurs dossiers se sont soldés par des résultats convaincants qui ont assurément contribué à assainir le milieu de la construction et à envoyer un message clair aux personnes qui seraient tentées de mettre en œuvre de telles pratiques frauduleuses. L'UAV a également été en mesure d'unir ses efforts avec ceux de ses partenaires de l'UPAC afin d'obtenir des résultats sur plusieurs fronts, comme en témoigne [l'article](#) du Journal de Montréal daté du 19 avril 2016, relatant les faits d'un dossier que l'UAV avait débuté en 2012.

Progressivement, afin de combler de nouveaux mandats qui se sont ajoutés à son rôle au sein de l'UPAC, les effectifs de l'UAV ont augmenté pour atteindre 12 membres de la CCQ. En effet, à la suite de l'adoption de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) en décembre 2012, l'UAV s'est vu confier la vérification des entreprises qui effectuent une demande pour être autorisées au registre des entreprises admissibles. De plus, en décembre 2014, un mandat spécifique pour la surveillance du chantier de l'échangeur Turcot s'est ajouté à son rôle. La présence accrue des inspecteurs de l'UAV sur ce chantier public d'envergure avait rapidement démontré l'efficacité des mesures mises en place, comme en témoigne un autre [article](#) du Journal de Montréal daté du 21 mai 2015.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Parallèlement à ses activités de vérification normales, l'UAV a présentement un mandat de surveillance accru du chantier majeur de réfection du tunnel Louis-H-Lafontaine. Tout comme pour Turcot, des vérifications régulières et des visites accrues sur ce chantier, auxquelles s'ajoutent des activités de prévention ciblées contribueront toujours à faire augmenter le niveau de conformité dans l'industrie de la construction. Or cette année, à la suite du transfert d'un mandat de vérification de l'UPAC vers l'Autorité des marchés publics (AMP), l'UAV se voit retirer d'emblée son mandat de vérification des entreprises qui effectuent une demande pour être autorisées au registre des entreprises admissibles. Cependant, l'UAV, tout comme les autres unités au sein de l'UPAC, est toujours à la recherche de nouveaux défis. Il en revient à tous de trouver de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire et de nouveaux projets qui continueront de faire évoluer notre grande organisation!



Des nouvelles du personnel

Bienvenue!

13 février

- Eddy Harel, enquêteur, Service des enquêtes

20 février

- Laurent Hotte, technicien en renseignement, BC

6 mars

- Frédéric Tremblay, enquêteur, Service des enquêtes

Au revoir...

Janvier

- Panayota Stathopoulos, DRE

Février

- Marie-Pier Babineau, DRE
- Nathalie Monier, DRE
- Yannick Groleau, DRE



9 mars

- Catherine Barnabé, DGGAJC

16 mars

- Josée Sabourin, DAPC

17 mars

- Mélissa Gagnon-Fontaine, DRE
- Lyne Lévesque, DRE

22 mars

- Vanessa B. Lapointe, DRE

30 mars

- Martin Lavoie, DRE

5 avril

- Souad Ajarai, SRFMI

11 avril

- François Motard, SVIE

12 avril

- Vanessa Fernandez-Lapointe, SRFMI

17 avril

- Clara Justino, BCAE

19 avril

- Steve Gauthier, DRE

N. B. : Les employés désirant afficher leur date dans *L'Incorruptible* peuvent faire parvenir leur accord ainsi que la date (jour et mois) au Service des RH (rh@upac.gouv.qc.ca).







Place aux employés

Depuis l'adoption du mode hybride au bureau, plusieurs de nos collègues n'ont pas eu la chance de nous rencontrer.

Pour pallier cela, nous leur avons offert l'opportunité de nous écrire une brève présentation d'eux-mêmes. Nous pourrions ainsi connaître un peu plus nos nouveaux talents.

Bien entendu, nous sommes très heureux de les accueillir parmi nous et nous espérons avoir la chance de les rencontrer en personne.

	<p>André Duchesne</p> <p>Chef de service, SE Arrivé le 4 janvier 2023</p> <p>Si vous avez des enfants, combien en avez-vous? J'ai deux fils policiers eux aussi.</p> <p>Quel est votre grand classique musical? <i>Stairway to Heaven</i> de Led Zeppelin.</p> <p>Quelle est votre destination voyage de rêve? La Polynésie française</p>
	<p>Justine Breton</p> <p>Étudiante ASEP, BCAE Arrivée le 9 janvier 2023</p> <p>Quelle est votre destination voyage de rêve? La Suisse.</p> <p>Quel est votre repas favori? Les sushis.</p> <p>Si vous êtes présentement aux études, en quoi étudiez-vous? Je termine un certificat en cyber-enquête à Polytechnique Montréal.</p>

	<p>Emmanuelle Senez</p> <p>Cheffe de service, SRFMI Arrivée le 16 janvier 2023</p> <p>Si vous avez des enfants, combien en avez-vous? J'ai trois grandes filles de 22, 25 et 28 ans.</p> <p>Quel est votre plus beau voyage? Le Népal et la Thaïlande.</p> <p>Avez-vous des animaux de compagnie? Non, mais à défaut des petits enfants, je garde aussi le chien et le chat de mes filles de temps en temps</p>
	<p>Mathieu Dagenais</p> <p>Étudiant analyste en renseignement, SR Arrivé le 7 février 2023</p> <p>Si vous êtes présentement aux études, en quoi étudiez-vous? Je prépare un Baccalauréat en sécurité et études policières</p> <p>Quel est votre repas favori? Le Poke bowl.</p> <p>Quel votre artiste préféré? Ninho.</p>

Vous venez de vous joindre à notre grande équipe et vous avez le goût de vous présenter? Communiquez avec l'administration par [courriel](#) afin que vous soit indiquée la marche à suivre.